arsenaux), sans pour autant devoir, par la force des choses, maintenir une structure que le temps et l'évolution de la conjoncture ont, à bien des égards, rendue désuète.

Il convient de répéter que les accords régionaux de coopération et de sécurité – les mécanismes du second palier – peuvent faire toute une différence et s'avérer essentiels dans la progression vers un nouvel ordre mondial. Au lieu de s'en prendre immédiatement aux courses aux armements, qui sont essentiellement des symptômes d'un conflit, le processus d'Helsinki, qui a contribué à mettre un terme à la Guerre froide, s'est tout d'abord attaqué à certaines des racines du conflit, sur les plans idéologique, humain et économique, puis de plus en plus dans le domaine de l'environnement. Avec le temps, les négociations ont porté sur le renforcement des mesures de confiance, puis sur la réduction des armements, à un stade où l'animosité virulente s'était dissipée dans les rapports entre les deux blocs.

Troisièmement, on pourrait renforcer les institutions régionales plus structurées, ou en créer, qui aideraient à préserver l'ordre international. L'ANASE offre un bon exemple, surtout si l'on songe à certains des rapports qui existaient entre les pays même de cette association il y a vingt-cinq ou trente ans. Elle a provoqué un changement formidable. Les diverses institutions et structures latino-américaines ont façonné ensemble une sorte de regroupement «communautaire» pour la sécurité, ce qui explique en partie pourquoi la région ABC n'est désormais plus percue comme un point explosif du globe. La Ligue arabe présente un potentiel intéressant. À un moment donné, elle constituait le maillon clef pour promouvoir les mesures susceptibles de régler la crise libanaise et elle a en fait apporté beaucoup au processus, notamment à la faveur de l'accord de Taïf. Aujourd'hui, la Ligue arabe est amèrement divisée et elle risque de le rester, bien que l'on puisse encore faire valoir qu'entre les deux extrêmes que sont la capitulation et une guerre catastrophique dans le golfe Persique, une association de pays arabes pourrait jouer un rôle spécial. L'effort récent déployé par les pays de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) pour rétablir la paix dans le conflit intestin chaotique sévissant au Libéria ne représente certes pas un modèle totalement encourageant, mais le monde aura des leçons importantes à apprendre sur de telles tentatives d'intervention régionales.

Tout au long du présent document, nous avons beaucoup insisté sur la mise en application, après des décennies d'indifférence, des dispositions du Chapitre VII de la Charte concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Comme nous l'avons souligné,